



La gazette de la commune de Soustelle

Toutes les infos utiles à toutes et à tous

SOMMAIRE DE LA GAZETTE N° 8

I La signature de la convention citoyenne



II Le point sur les travaux



III La « castagnade 2023 »



IV Les journées du patrimoine



V La rencontre avec Jean CAGNARD



Photo d'Axelle Carruzzo

VI Une activité qui dure depuis 700 000 ans



Une page de jeux pour les enfants
Et les rubriques habituelles

Le message du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Cette fin d'année nous amène au traditionnel rendez-vous des lecteurs de la gazette.

J'ai tout d'abord le plaisir de vous annoncer une bonne nouvelle concernant le secrétariat de Mairie. En effet, à compter du premier décembre 2023 Audrey BERNARD est titularisée dans le grade d'Adjoint Administratif, fonction secrétaire de Mairie, à SOUSTELLE pour un mi-temps, mais également à LAMELOUZE, commune voisine, ce qui lui assure un emploi à temps plein. Cette étape fait suite à une période de stage d'une année assortie d'une formation d'intégration dans la fonction publique territoriale dispensée par le CNFPT. C'est également un cap passé pour un futur serein et qui nous fait oublier les difficultés rencontrées en début de mandat à ce sujet.

Dans un autre domaine et suite à la mise en place de l'Adressage, je vous invite, si ce n'est pas déjà fait, à renseigner votre nouvelle adresse à tous vos contacts. C'est impératif car à compter du premier janvier 2024 les courriers ne comportant pas un numéro d'habitation et un nom de voie ne seront plus distribués par les services postaux.

Enfin je me dois également et à nouveaux d'insister sur les Obligations Légales de Débroussaillements que chaque propriétaire de bâti doit mettre en œuvre. Un contrôle par les services de l'état (DDTM/ONF) sera effectué sur le terrain courant 2024, à toutes les adresses avec demande expresse de mise en conformité si besoin.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'années et espère vous rencontrer nombreux lors des vœux de la municipalité qui se dérouleront **le samedi 20 janvier à 19 heures**, salle communale Léon PRIVAT

Georges RIBOT

LA SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES MIEUX ASSUREE



SIGNATURE DE LA CONVENTION CITOYENNE LE 6 SEPTEMBRE 2023

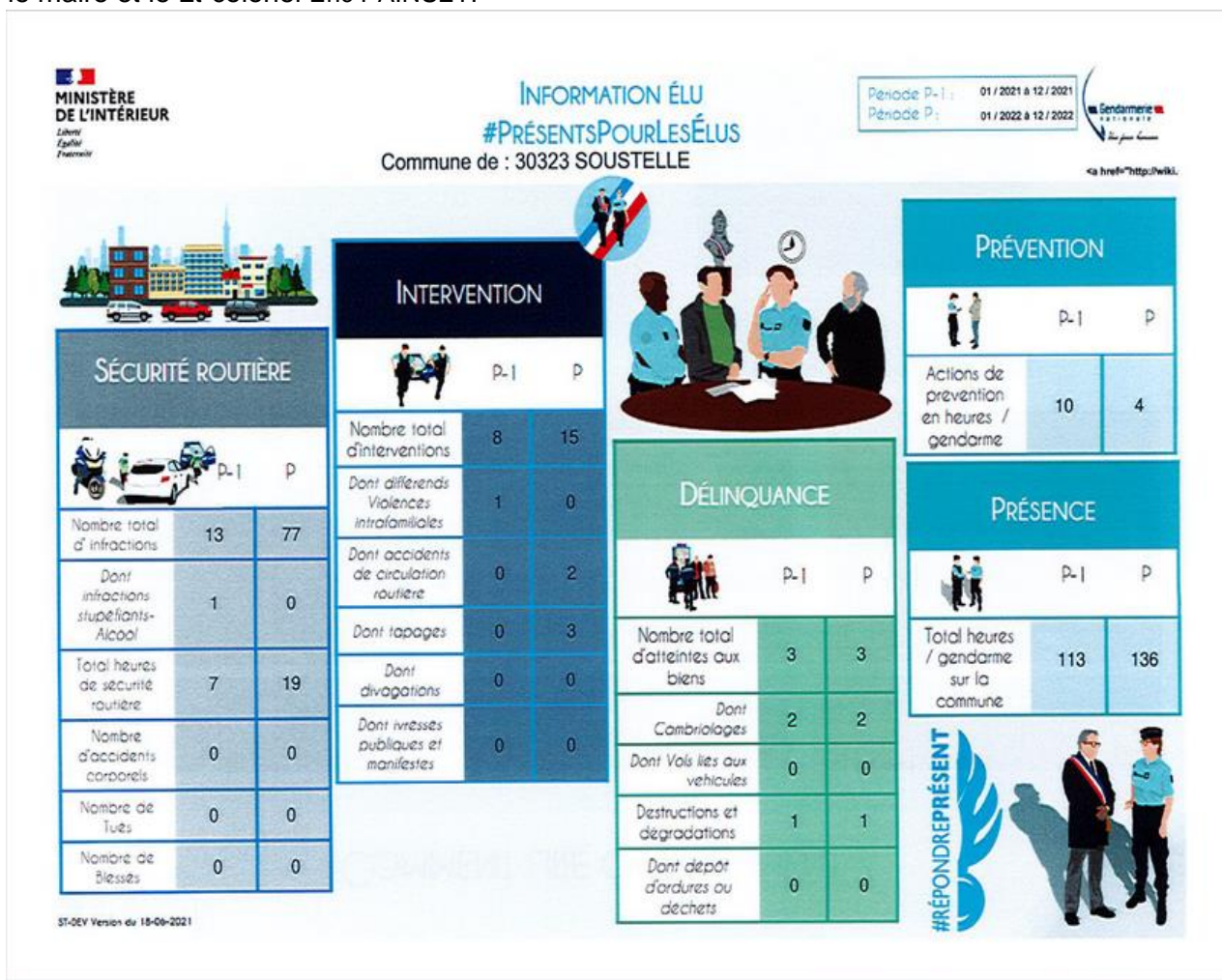
De gauche à droite : le Lt **Cédric AUDIBERT** (Brigade de Salindres/ST Martin de Valgalgues) le Lt colonel **Charles SAULEAU** (Brigade d'Alès), le LT colonel **Eric PAINSET** adjoint au Général CHUBERRE (Groupement de Gendarmerie du Gard), Georges RIBOT et J-Pierre OZIL

La sécurité des biens et des personnes est une des principales préoccupations de l'équipe municipale de Soustelle. La sécurité étant l'affaire de tous et en premier lieu celle des habitants, il a été décidé de répondre favorablement à la proposition de la gendarmerie de Salindres/ST Martin de Valgalgues ainsi qu'à la Brigade de Contact Itinérante d'Alès (BCI) afin de mettre en place le dispositif « Participation citoyenne » **Ce dernier s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance**. Il permet d'associer les habitants à la protection de leur environnement en complément de l'action de la Gendarmerie Nationale par une approche partenariale entre la population et les forces de sécurité de l'État. Ce protocole donne la possibilité aux Maires et aux Forces de l'ordre de mettre en place et d'encadrer un dispositif de prévention de la délinquance sous la forme d'un réseau de solidarité de voisinage structuré autour de citoyens référents. Dans le hameau concerné par ce dispositif, un ou plusieurs citoyens seront choisis sur la base du volontariat, de la disponibilité et de l'honorabilité. Ces citoyens recevront une formation spécifique sur les éléments nécessaires à l'information des forces de sécurité, sur les actes de prévention et sur les bons réflexes à avoir face à une situation anormale. Ils seront chargés de faire remonter des faits signalés ou dont ils seraient témoins et qu'ils considèrent comme devant être portés à la connaissance de la Gendarmerie Nationale. Un gendarme référent sera l'interlocuteur privilégié des citoyens référents pour recueillir toutes les informations. L'action des citoyens référents ne se substitue en aucun cas à celle



de la Gendarmerie. La municipalité remercie les 10 personnes qui se sont déjà portées volontaires pour rejoindre ce dispositif. Par une collaboration plus étroite avec la Gendarmerie, nous espérons que ce dispositif sera efficace pour dissuader les délinquants et maintenir la tranquillité dans notre commune. A noter qu'à tout moment de nouveaux volontaires peuvent se manifester au secrétariat de Mairie pour intégrer le processus.

Ci-contre le moment solennel de la signature de la convention entre le maire et le Lt-colonel Eric PAINSET.



En toute transparence nous avons décidé de vous communiquer le bilan des interventions de la gendarmerie sur notre commune pendant les périodes 2021(P-1) et 2022(P). Nous constatons que pendant l'année 2022 le nombre d'interventions a presque doublé, passant de 8 à 15. Le nombre d'heures de présence des gendarmes sur Soustelle a aussi augmenté de façon significative passant de 113 à 136 heures. En ce qui concerne la délinquance, comme vous pouvez le constater, l'année 2022 est comparable à celle de 2021 mais nous déplorons toujours deux vols et une dégradation. La vigilance reste de mise.

LE POINT SUR LES TRAVAUX



Une nouvelle tour Eiffel implantée à SOUSTELLE ?

Non, bien sûr, mais il s'agit d'un relais de téléphonie mobile installé par BOUYGUES TELECOM qui est l'opérateur retenu sur la zone. Cet équipement sera fonctionnel pour les 4 opérateurs (Bouygues, Orange, SFR, Free) et permettra de réduire significativement les zones blanches de la commune et plus particulièrement dans la vallée du Rieusset. Il est à noter que ces travaux sont entièrement financés par le programme NEW DEAL MOBILE



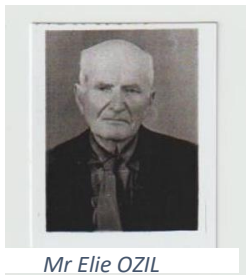
Nous comprenons la gêne occasionnée aux automobilistes par ces travaux et notamment la tranchée pour l'alimentation électrique de l'antenne sous la chaussée de la RD 32 mais ils sont à ce jour terminés. Ce nouvel équipement doit permettre de résoudre les difficultés que nous rencontrons depuis longtemps en matière de communication et de téléphonie.

Les travaux d'enfouissement des lignes à la croix des vents.

LES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DU CIMETIERE

L'entreprise mandatée pour remettre aux normes notre cimetière a remis son rapport. Nous avons maintenant un plan pour les deux cimetières, l'ancien et le nouveau. Le règlement du fonctionnement de ces lieux est disponible en mairie et un exemplaire sera affiché directement au cimetière.

UNE CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023 TRES PARTICULIERE



Mr Elie OZIL

Après avoir rendu hommage aux soldats des deux Guerres Mondiales, la municipalité a souhaité mettre en lumière les résistants et surtout ceux qui ont eu un comportement de «JUSTES». En effet c'est une affaire à peine croyable qui s'est passée à SOUSTELLE pendant les années 1942-1944.

Mr Elie OZIL a caché dans sa propriété, Mr Jacques Maurice LEVY le patron des cafés «MAURICE» qui était de confession juive. Mais aussi trois déserteurs de l'armée italienne (l'Italie étant alors alliée de l'Allemagne), et trois jeunes hommes réfractaires au STO. Donc dans les maisons de la famille OZIL étaient présents 7 personnes en plus. Nous n'avons bien sûr que très peu de renseignements sur le passage de Mr LEVY dans notre commune mais une chose est certaine : dans les années soixante il est venu plusieurs fois rencontrer Mr OZIL afin de lui témoigner toute sa reconnaissance. C'est bien la preuve que son passage à Soustelle lui a sauvé la vie. Dans la famille, la tradition orale raconte que, lorsque l'un des déserteurs Italien a compris, en voyant passer dans le ciel les avions Américains, que la guerre allait se terminer, il sautait et courait partout en prenant dans ses bras **Eliette, âgée de 16 mois**, pour exprimer son immense joie. Nous savons aussi que Mr LEVY a appelé sa fille Eliette pour rendre hommage à ses protecteurs.



ELIETTE n'a pas pu être présente parmi nous mais nous pensons tous très affectueusement à elle

Une partie des descendants de Mr OZIL (petits-enfants et conjoint et arrières petits-enfants)



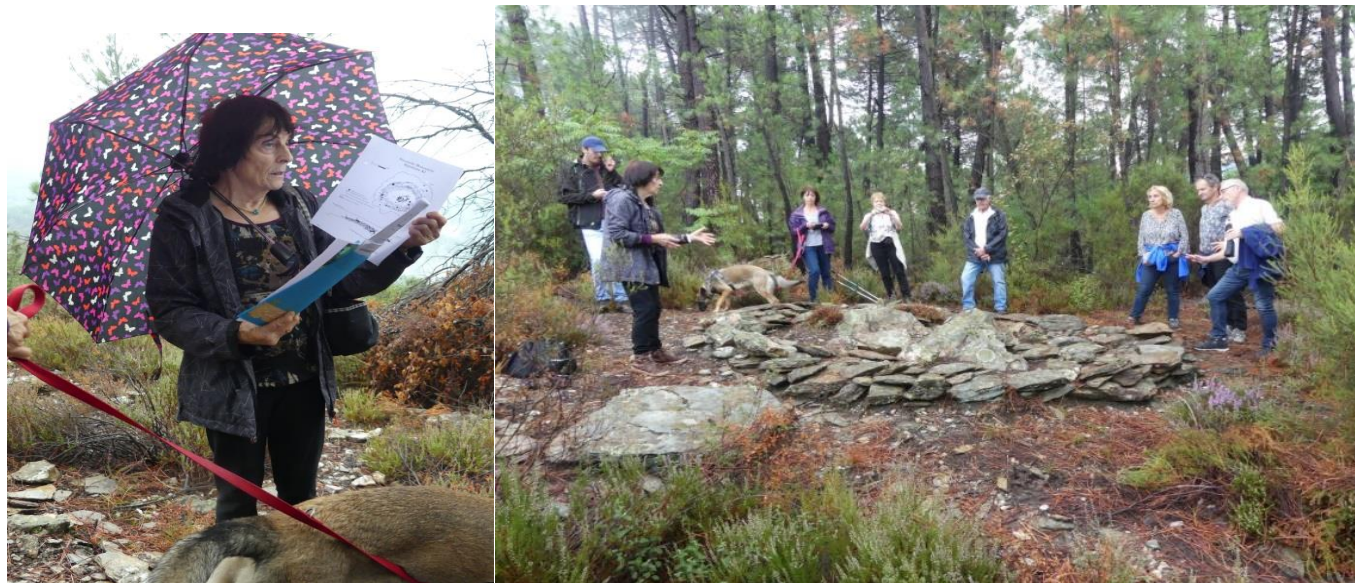
Les participants attentifs aux explications de Ch. Privat



L'assemblée s'est réunie pour déguster les châtaignes

L'exposition qui donne plus de détails sera visible le jour des vœux du Maire.

LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2023 A SOUSTELLE



Mme Héberard, présidente du GARA, explique aux visiteurs passionnés les raisons de la construction de ces tumuli



Après une visite enrichissante sur le terrain, tous les participants qui n'ont pas eu peur de la pluie sont venus à la mairie admirer l'exposition sur le patrimoine communal. Celui-ci est très riche et a impressionné les personnes extérieures à Soustelle : 4 sites préhistoriques, le site exceptionnel du « Ron traoucat », la « Peire del lun », les roches à cupules, la route dite « royale », 3 châteaux, une église datant du XII^{ème} siècle, une grotte magnifique etc...C'est au cours de la collation, offerte par la municipalité, que les discussions ont été les plus fructueuses car les questions furent nombreuses. Nous avons tous apprécié de découvrir ou redécouvrir ce patrimoine que nous devons à tout prix préserver.

LA REMISE EN ETAT DU CHEMIN DU « RON TRAUCAT » EST EN COURS

En mai 2022, lors de travaux, une entreprise indélicat, dont nous tairons le nom, a endommagé gravement le chemin historique du « Ron Traoucat ». Cette voie est pour notre commune un lieu symbolique car elle est située au sommet de la colline et lorsque nous atteignons ce lieu, nous avons une vue magnifique d'où l'on peut admirer toute la vallée. Par temps clair il est possible de voir la ville d'Alès, le mont Ventoux et bien d'autres sites.



Ci-dessus le mur en pierres sèches a déjà été reconstruit (aux frais de l'entreprise fautive bien sûr)



Ci-contre nous pouvons voir une partie des dégâts causés par l'entreprise. La remise en état du premier tronçon de cette voie dite « royale » a été effectuée par deux artisans spécialisés dans ce travail si particulier. Ils font partie de l'association ABPS (Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches) basée à Ventalon en Cévennes en Lozère. Une nouvelle période de restauration de cette ancienne draille va commencer au début 2024.

Nous espérons pouvoir inaugurer la fin des travaux pendant l'année 2024.

LA GAZETTE A LA RENCONTRE DE JEAN CAGNARD

Dans la gazette nous aimons bien faire connaître les artistes et des personnages atypiques qui habitent Soustelle. Nous avons la chance de compter parmi les habitants de notre commune un auteur très connu dans les milieux littéraires et qui a été lauréat de nombreux prix. Notre journal a souhaité le rencontrer pour mieux le faire connaître à nos lecteurs. C'est chez lui, à la Grave, que Jean CAGNARD a bien voulu répondre à nos questions en toute simplicité.

LA GAZETTE : Vous êtes romancier, écrivain et metteur en scène, vous écrivez des nouvelles, de la poésie et du théâtre pourquoi maintenant vous spécialisez vous plutôt dans le théâtre ?

Jean CAGNARD : « En fait je ne connaissais pas très bien le théâtre mais je m'y suis intéressé parce que mes deux premiers livres « l'hémisphère d'en face », un recueil de nouvelles et « le funambule approximatif », un roman, ont été adaptés par des metteurs en scène de théâtre. A ce moment-là je me suis dit que mon écriture était compatible avec le théâtre et j'ai donc approfondi mon travail dans ce domaine ».



Jean CAGNARD dans son salon/bibliothèque entouré de ses nombreux livres.

LA GAZETTE : vous avez créé une compagnie de théâtre ?

Jean CAGNARD : « Oui vous avez raison, avec ma compagne, Catherine Vasseur comédienne et metteuse en scène, nous avons créé en 2005, à La Grand Combe, **la compagnie 1057 roses** dont la vocation est de rendre vivant, grâce au jeu des acteurs et aux divers moyens du théâtre, certains de mes textes. La mise en scène vient comme le prolongement de l'écriture »

LA GAZETTE : La question que tout le monde se pose c'est, comment êtes-vous devenu écrivain/romancier ?

Jean CAGNARD : « Rien ne me destinait particulièrement à l'écriture. Dans ma famille, en Normandie, il y avait des livres mais c'était surtout des ouvrages revendicatifs, de lutte sociale. La littérature venait au second plan. C'est au cours d'un voyage en Inde que j'ai découvert le pouvoir de l'écriture car à cette époque j'écrivais de nombreuses lettres pour décrire mon voyage, mes découvertes, mes émotions et la beauté des lieux. Je peux dire que ce fût pour moi un déclic, le début de l'aventure ».

LA GAZETTE : Vous consacrez votre temps à l'écriture depuis 1990 mais avant vous avez exercé d'autres métiers?

Jean CAGNARD : « Oh oui, j'ai fait le maçon et d'autres métiers du bâtiment. J'ai même écrit un roman qui raconte toutes ces expériences. Les auteurs écrivent avec ce qu'ils connaissent, c'est-à-dire leur propre vie mais aussi le monde qui les entoure. Il faut se nourrir des mœurs et des événements de notre époque avant de pouvoir les restituer à notre façon »

LA GAZETTE : Vous dites que vous êtes Normand comment avez-vous connu notre région?

Jean CAGNARD : « Nous habitons en Aveyron, puis nous sommes venus à Alès. Je connaissais un peu la région car j'ai vécu quelque temps, seul dans un tipi, du côté d'Anduze. Puis je me suis installé à SOUSTELLE et cela fait 28 ans que j'y vis. J'aime le calme et la tranquillité, la préservation des espaces, propices à la création artistique, et vous savez, nous ne sommes qu'à 10 minutes de la ville »

LA GAZETTE : Vous intervenez dans les collèges, les lycées mais aussi dans les bibliothèques je crois

Jean CAGNARD : « Oui la Compagnie 1057 Roses en partenariat avec la communauté de communes de Cèze-Cévennes a joué dernièrement un spectacle autour du livre et de la lecture dans les bibliothèques d'une dizaine de communes ».

LA GAZETTE : Vous faites des ateliers d'écriture avec des enfants quel est le message que vous voulez faire passer ?

Jean CAGNARD : **Pour moi « l'écriture appartient à tout le monde. C'est comme beaucoup de choses, il suffit de s'y mettre. L'écriture, c'est un mouvement physique. Cela ne vient pas du ciel ou d'une « mystérieuse » inspiration. C'est un exercice, souvent joyeux-eh oui- et il faut s'entraîner, comme les sportifs !!**

LA GAZETTE : C'est en effet une excellente conclusion car à l'heure des réseaux sociaux nous constatons que l'image prend une très grande importance et il faut maintenir, préserver et encourager le désir d'écrire.

PRIX ET RECOMPENSES Ci-dessous une partie des prix remportés par Jean Cagnard C'est un honneur de compter parmi les habitants de Soustelle un si grand auteur.

Prix Prométhée 1990 pour le livre « L'hémisphère d'en face » Un jury international a distingué Jean CAGNARD parmi 51 candidats issus de toute la Francophonie.

Le livre « L'arête centrale du caillou » a reçu le prix CASTERMAN en 1996

« L'escalier de Jack » a reçu le prix Teychounères en 2013

« Le menhir»(aux éditions théâtrales) a été finaliste du prix Sony LabouTansy(2012)

« Au pied du Fujiyama » a été finaliste du prix B M Koltes des lycéens (2017)

« **QUAND TOUTE LA VILLE EST SUR LE TROTTOIR D'EN FACE** » (théâtre) a reçu le **grand prix de littérature dramatique en 2018** (Si vous souhaitez en savoir plus vous pouvez consulter internet)



OSSIP MANDELSTAM

UNE NOUVELLE INVITATION A LA LECTURE

Les fidèles lectrices de la bibliothèque vous proposent chaque semestre une invitation à la lecture. Cette fois-ci c'est Marie de Peyraube qui vous présente un témoignage unique sur un auteur russe de premier plan.

Nadejda Mendelstam : «Contre tout espoir»

Marie a découvert cet ouvrage donné de manière anonyme. Il s'avère que ce livre n'est pas très répandu en librairie, Il est même considéré comme rare mais nous avons la chance de l'avoir à la bibliothèque et il est toujours disponible. Il raconte les 4 années d'errance du grand poète russe Ossip Mendelstam, condamné à l'exil en 1934 pour avoir écrit un poème sur « l'ogre du Kremlin ». L'Etat était à ce moment-là le pourvoyeur de travail et de logement. Il ignorait donc les proscrits. Avec sa femme, Nadejda, il ne survit que grâce à l'aide prudente d'amis (dont Boulgakov, Gorki, Pasternak). Celle-ci note fidèlement leurs tribulations; son journal est riche de références sur les acteurs, petits et grands et sur l'ambiance en Union Soviétique dans ces années-là. Lorsqu'il disparaît en Sibérie, elle fait passer ce journal aux Etats-Unis. L'impact de ce témoignage exceptionnel a été comparé à celui d'Alexandre Soljenitsyne.

Nous rappelons à tous les lecteurs que la bibliothèque possède presque 4000 livres. Les ouvrages sont très variés : Romans, policiers, livres pour la jeunesse, livres régionaux, etc... Les achats sont effectués en tenant compte des désirs des lecteurs. Alors n'hésitez plus à venir **chaque premier samedi du mois de 16 H à 18 H** à partir du mois d'octobre et à faire part de vos envies. **Vous pouvez emprunter tous les livres gratuitement et pendant la durée que vous voulez.**

UNE ACTIVITE QUI PERDURE DEPUIS 700 000 ANS : LA CHASSE



Depuis la nuit des temps, l'être humain a chassé, pour se nourrir, pour se vêtir, pour se protéger .

Les plus âgés de nos concitoyens, se souviennent qu'il y avait, beaucoup de petits gibiers : lièvres, lapins, perdreaux et des merles qui égayaient par leurs chants la campagne, mais aussi des grives de toutes sortes, des palombes. Quand la maîtresse de maison voulait de la viande pour préparer son repas, elle n'allait pas au supermarché, mais

elle envoyait l'homme de la maison à la chasse pour avoir soit un lièvre, soit un lapin ou des perdreaux à cuisiner. Nos anciens mangeaient bio et naturel et pratiquaient sans le savoir les circuits courts et même très courts !!!!...

Malheureusement le petit gibier a disparu, pas du tout en raison des prélèvements des chasseurs, mais plutôt en raison de la modification du biotope*.

LA PROLIFERATION DES SANGLIERS

Nos Cévennes se sont « embartassées » (ce terme vient du mot occitan « bartas », qui signifie taillis impénétrable) En effet dans les années 1970 il y avait une vingtaine d'exploitations agricoles avec plus de 200 têtes de chèvres ou de moutons, aujourd'hui, seulement 4 exploitants avec moins de 50 têtes. Les châtaignes et glands étaient ramassés ou mangés par les troupeaux. Les sous-bois étaient propres, entretenus. Les sangliers n'étaient présents que dans quelques parties de la commune : Péries, Vaugran, Vanmalle. Aujourd'hui ils occupent la totalité de notre territoire. C'est donc la conjugaison du changement du biotope, la désertification de nos campagnes, le dépérissement du châtaignier, le réchauffement climatique qui sont responsables de la prolifération des sangliers. Maintenant on observe même sur le territoire de Soustelle la présence de grands cervidés. Ces animaux sont pourchassés par le seul prédateur qui leur fait peur : le loup qui lui aussi s'approche de nos terres.

Chacun d'entre nous a pu constater aussi les dégâts causés par la présence des sangliers dans les bois, les jardins, les pelouses, et ils participent également à la démolition de nombreux murets et détériorent le paysage. Nous devons tous être prudents en les voyant traverser devant nos véhicules car ils peuvent occasionner des accidents qui sont, heureusement, en général, uniquement matériels

LA CHASSE, UNE ACTIVITE TRES CONTROLEE :

-contrôlée par les gardes de la Fédération de Chasse du Département, par les gardes de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, par la gendarmerie.

-encadrée par la réglementation qui fixe ses conditions d'exercices, les espèces chassables, les lieux, le permis de chasse, les règles de sécurité. Les dates et heures autorisant la chasse sont fixées par le Préfet.

-organisée au plan local en Association ou Société de chasse.

Les sangliers étant classés nuisibles ils ne sont pas soumis au Plan de Chasse. Pour les chevreuils, cerfs et biches c'est le Plan de Chasse déterminé par la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage qui s'applique et il doit concilier les intérêts agricoles, sylvicoles et cynégétiques, il doit être approuvé par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer agissant pour le compte du préfet qui fixe le nombre maximum d'animaux à prélever.

LE ROLE DES CHASSEURS

Les chasseurs jouent un rôle essentiel pour éviter la propagation de la population des sangliers ainsi que pour la régularisation des petits et grands cervidés. Ils ont un rôle très important dans l'entretien des chemins, des pistes. Leur présence dans les campagnes et la forêt, fait reculer certaines incivilités comme les vols ou les dégradations diverses. Et la loi dite « d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (2014-1170) » a reconnu aux chasseurs un rôle dans la surveillance, la prévention et la lutte contre les dangers sanitaires menaçant les animaux sauvages



Une partie de l'équipe à la fin d'une battue au sanglier

L'ASSOCIATION DE CHASSE LOCALE

L'association de chasse intercommunale de LAMELOUZE/ SOUSTELLE, a été créée en 1966. Elle est composée actuellement d'une trentaine d'adhérents et chasse essentiellement le gros gibier. Les chasseurs, et chasseresses qui sont membres de cette association ne pratiquent cette activité que sur des terrains dont les propriétaires leur ont signés des baux de chasses. Ils sont de toute origine sociale, de tout âge, se côtoient, se respectent, s'entraident, se conseillent, c'est un lieu de mixité par excellence, un lieu privilégié pour apprendre le bien vivre ensemble

Voici quelques chiffres estimatifs : La surface de la commune de Soustelle est de **1200 hectares**, dont **99,9 % de terrains privés**. Environ **13 %** de la population de Soustelle pratique la chasse, dans différentes associations. Le nombre de sangliers prélevés pour la saison 2022 – 2023 dans la vallée du Galeizon (5 communes, dont 1 en Lozère) est de **1000 sangliers**. **Imaginons un instant qu'il n'y ait plus de chasseurs** !!!!* biotope (zone géographique dont les conditions écologiques sont constantes et homogènes)

INFORMATIONS DIVERSES

Etat civil 2023

NAISSANCES	DATE	LIEU	DOMICILE
Dounia, Salma CHALA	23 Avril	ALES	LE SOLLIER
Pablo, Andréas, Patrick MEYRUEIS	24 Juillet	ALES	PEYRAUBE
DECES			
Madeleine RIBOT	19 Juillet	ALES	LA CROIX DES VENTS

INSTALLATION DE CONTAINERS A CARTONS



A la Grave, ainsi qu'à la Croix des Vents, à côté des deux points d'apport volontaire de la commune, un nouveau container a été installé. Ils sont exclusivement destinés à recevoir les cartons.

« La répartition des 104 colonnes que nous avons achetées est faite en fonction de la densité de population des communes avec au minimum une colonne par village » nous a précisé **Mr Ghislain BAVRE** le directeur du pôle Environnement urbain qui gère la collecte des déchets sur Alès Agglomération. A Soustelle nous avons pu en avoir deux.

Nous invitons la population à utiliser ces containers en respectant les consignes c'est-à-dire en pliant les cartons avant de les déposer .



Par ailleurs et pour rappel, les deux déchetteries les plus proches sont situées à l'Habitarelle et à ST Martin de Valgalgues. Merci donc de vous y rendre pour tout ce qui est «encombrants», c'est-à-dire tous les déchets autres que les emballages, les papiers, le verre et maintenant le carton. Il est en effet encore trop fréquent de voir ce genre de déchets à même le sol, devant les containers (dépôt sauvage) ou bien dans les poubelles grises qui ne doivent accueillir que des déchets ménagers. si cela devait continuer nous envisagerions alors la possibilité d'installer un système de télé-surveillance.

LES CADEAUX DU PERE NOEL



Cette année vingt deux enfants recevront un bon d'achat pour mieux préparer les vacances de Noël.

Par ailleurs les aînés ne sont pas oubliés et cette année c'est vingt et une personnes qui recevront un colis pour mieux apprécier les fêtes de fin d'année.

QUELQUES JEUX POUR AMUSER LES ENFANTS

Les parents pourront aider les enfants à trouver les réponses

PÈRE NOËL : JEU DES 7 ERREURS





La gazette souhaite à tous les habitants de passer de bonnes fêtes.

AGENDA : Rendez-vous pour les vœux du maire le **samedi 20 janvier 2024 à 19 heures.**

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES DE LA MAIRIE : le mardi de 14 à 18 h, et le vendredi matin de 9 à 12 h. Secrétariat de mairie : 04.66.30.00.09. En dehors de ces horaires le répondeur de la mairie vous indiquera les coordonnées du maire et des adjoints.

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE : **soustelle.fr**

Vous pouvez suivre les dossiers d'actualité sur ce site à tout moment et lire ou relire les gazettes et vous pouvez même faire des commentaires si vous le souhaitez. **L'ADRESSE MAIL**: mairie.soustelle@wanadoo.fr.

MAISON DE SANTE SIMONE VEIL à LA GRAND COMBE : Tél 04.48.21.57.08

MAISON MEDICALE : téléphoner d'abord au 15

Du lundi au vendredi de 20 h à minuit, le samedi de 9h à minuit et les dimanches et jours fériés de 8h à minuit

R.E.A.A.L Contacter ce service au 04.66.54.30.90, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

LA GAZETTE DE SOUSTELLE

Directeur de la publication : Georges. RIBOT

Rédaction et mise en page : Christian PRIVAT

A participé à ce numéro : Jean Pierre OZIL